



ASSEMBLEE GENERALE

Discours d'ouverture de M. Philippe HENRI
Président du Conseil d'Administration

Mesdames et Messieurs, Chers sociétaires,

Nous vivons une crise sanitaire mondiale et inédite, d'une violence inouïe. Nos quotidiens sont bouleversés. Nos familles, nos amis, nos anciens sont parfois touchés. De nombreuses entreprises et une partie de notre économie sont à l'arrêt. Aussi, en tant que Président du conseil d'administration et au nom de l'ensemble des administrateurs, je tiens à vous assurer de notre soutien.

Votre Banque Populaire et ses collaborateurs sont à vos côtés, totalement mobilisés pour vous accompagner. C'est notre raison d'être.

Nous partageons aussi la conviction que la solidarité est essentielle face à la crise. C'est l'une des valeurs fondamentales de notre modèle coopératif. Toutefois, la santé de tous est aujourd'hui la priorité.

Les rassemblements collectifs sont interdits pour des motifs sanitaires conformément au Décret n°2020-423 du 14 avril 2020 complétant le décret n°2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

C'est pourquoi, en conformité avec l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, le conseil d'administration de la Banque Populaire Méditerranée a décidé de tenir exceptionnellement son assemblée générale à huis clos le 27 avril 2020 à 15h30, hors la présence physique des sociétaires et des autres personnes ayant le droit d'y participer.

Les sociétaires ont été informés de ce changement par mail et par avis d'insertion dans des journaux d'annonces légales sur l'ensemble des départements de la circonscription territoriale de la Banque et sur son site internet. Les sociétaires ont pu voter par correspondance ou sur le site de vote en ligne.

Je tiens à remercier chaleureusement les sociétaires qui ont pris part au vote, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre Banque.

En qualité de président je vous propose de constituer le Bureau de notre Assemblée, qui sera composé de Madame Pascale DUBRULLE et de Monsieur Alain HURSON, tous deux sociétaires, aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Christophe BOSSON assumera la charge de Secrétaire de notre Assemblée.
Le Bureau est physiquement présent.



Par ailleurs, je vous indique que pour une bonne organisation, Maître Christian REBUFFAT, Huissier de Justice à Marseille, assistera également à cette Assemblée pour prendre acte de son bon déroulement.

Je constate que l'assemblée a été convoquée conformément aux dispositions statutaires et légales. Chaque sociétaire a reçu un avis de convocation contenant l'ordre du jour et les résolutions qui sont soumises au vote aujourd'hui.

Je précise que le capital pris en compte pour la tenue de l'Assemblée Générale s'élève à 602 530 416 € et qu'il est constitué de 37 658 151 parts sociales à 16€, chacune d'elles représentant 1 voix.

Le capital total représente 37 658 151 voix, sur lesquelles d'après la feuille de présence 9 860 823 voix sont présentes ou représentées, ou résultent de votes par correspondance.

Soit un quorum de 26,19 %

Les sociétaires présents ou représentés dans cette assemblée, ou ayant voté par correspondance, détiennent plus de 25% du capital social.

Le quorum prévu par les articles 35 et 37 des statuts, c'est-à-dire le quorum du cinquième des parts ayant le droit de vote concernant les assemblées générales ordinaires, et le quorum du quart des parts ayant le droit de vote concernant les assemblées générales extraordinaires, est donc largement atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Je dépose sur le bureau de l'Assemblée les documents relatifs au droit de communication des sociétaires qui comprennent notamment :

- La feuille de présence ;
- Les pouvoirs des sociétaires représentés et les formulaires de vote par correspondance;
- Le bilan social avec avis du comité d'entreprise ;
- Le rapport annuel 2019 comprenant notamment : Le rapport de gestion ; Le rapport sur le gouvernement d'entreprise ; Les comptes annuels et consolidés ; Les rapports des commissaires aux comptes; Les projets de résolution soumis à l'assemblée.

L'ensemble des documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur a été tenu à la disposition ou adressé aux Sociétaires conformément aux textes applicables.

Il a été tenu une feuille de présence qui a été signée par les Sociétaires présents, agissant en leur nom personnel ou comme mandataires.

Je précise qu'aucun sociétaire ne dispose, tant à titre personnel qu'à titre de mandataire, d'un ensemble de voix excédant 0,25 % du nombre total de droits de vote attachés aux parts.

Les formalités d'ouverture étant également remplies, je déclare donc l'Assemblée Générale ouverte.



Lors de cette assemblée, nous ferons:

- un rapide focus sur les résultats de la Banque Populaire Méditerranée sur l'année 2019,
- ainsi qu'un point sur la situation actuelle, avec sur les moyens mis en œuvre par notre Banque et notre Groupe.

Par suite, le Directeur Général répondra aux questions de nos sociétaires formulées par écrit.

Nous passerons enfin au vote des 14 résolutions inscrites cette année à l'ordre du jour.

Je déclare donc cette Assemblée Générale ouverte, et je donne la parole à Christophe BOSSON.

Intervention de Monsieur BOSSON sur les résultats de l'exercice 2019.

(éléments repris dans la présentation jointe)

Intervention de Monsieur HENRI sur la situation actuelle

Merci Christophe pour cette rétrospective de nos résultats 2019.

Pour être tout à fait complet et transparent, avant de répondre aux questions écrites de nos sociétaires, puis de passer au vote des résolutions inscrites à l'ordre du jour, je souhaiterais vous faire partager la manière dont notre banque fait face à cette crise sous trois aspects que sont le rappel de nos obligations, l'organisation qui a été mise en place et ce que nous faisons pour nos clients.

Rappelons tout d'abord, qu'en sa qualité d'opérateur d'importance vitale, notre banque est tenue d'assurer en toute circonstance la continuité de son activité. Lors d'une crise sanitaire aigüe ceci nous impose de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de permettre la continuité de tous nos services et de garantir la sécurité de nos collaborateurs et celle de nos clients.

Afin de gérer au mieux cette crise la Banque Populaire Méditerranée a activé depuis le 26 février dernier son Plan d'Urgence et de Poursuite d'activité. Pour cela, nous avons immédiatement mobilisé notre cellule de crise décisionnelle, sous la direction de notre Directeur Général. Au sein de cette cellule les membres du Comité de Direction échangent quotidiennement pour construire et adapter les processus et l'organisation du travail. Parmi ses premières actions, la cellule de crise a notamment décidé la mise en place, pour tout cas de suspicion d'infection au Covid-19, d'un processus de désinfection systématique, assuré par des entreprises spécialisées, que ce soit en agence ou dans les sites centraux de la banque. Nous avons également triplé en quelques semaines nos capacités de travail à distance.

Quel est le résultat ? Plus de 97% de notre réseau reste ouvert et opérationnel. Au cœur de ce dispositif, nos agences Retail, nos Centres d'Affaires Entreprises, nos Agences dédiées aux Professionnels de l'immobilier, nos Centres patrimoniaux et la Banque Privée, ainsi que l'ensemble de nos collaborateurs se sont tous mobilisés pour que l'économie de notre région ne s'immobilise pas. Il convient également de souligner le fort engagement de nos équipes des fonctions support qui viennent à chaque instant en soutien de nos forces commerciales. Pour leur réactivité, leur implication et leur sens de la responsabilité, je veux très sincèrement dire à tous nos collaborateurs : Merci !



Sur un plan pratique, nos agences de proximité sont ouvertes alternativement 3 jours par semaine, afin de permettre une permanence de nos services 6 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire. Les rendez-vous clients sont assurés par téléphone et par email, ou très exceptionnellement en agence et sur rendez-vous, afin de garantir le meilleur respect des consignes de distanciation qui protègent nos collaborateurs comme nos clients.

Les Centres d'Affaires Entreprises sont fermés au public mais les chargés d'affaires sont équipés pour travailler à distance. Ils sont disponibles et investis à 100% auprès de leurs clients afin de les accompagner et de les aider à traverser cette période extrêmement difficile et anxiogène pour les chefs d'entreprises.

Ainsi, en 5 semaines 454 millions d'euros de PGE, ont déjà été accordés à près de 4 500 entreprises qui sont à comparer à un volume annuel de 850 millions de crédits d'équipement aux professionnels et entreprises. A noter un taux de refus inférieur à 2% alors qu'il s'élève en moyenne à 5% dans l'ensemble du secteur bancaire. Depuis le début du confinement, plus de 18 000 prêts aux entreprises et professionnels ont bénéficié de reports automatiques d'échéances, pour un montant total de 1,2 milliard d'euros.

Informé et accompagné au mieux nos clients c'est bien mais nous tenons aussi à garder le contact avec chacun. Dans cet objectif plusieurs outils ont été développés, en complément de notre site internet et de notre application Cyberplus déjà très fonctionnels :

- Newsletter clients hebdomadaire
- Emails d'informations ciblés réguliers
- Informations sur notre site Cyberplus

En ces temps de distanciation sociale impérieuse l'accès digital aux services bancaires est décisif et nous réaffirons notre volonté d'offrir à nos clients à la fois le meilleur de l'humain et du digital. Dans ce domaine, nous progressons encore puisque la dernière analyse de Digital rating vient d'attribuer à notre Groupe bancaire le meilleur score de performance et de satisfaction clients parmi les banques françaises.

Dans cette épreuve que nous traversons ensemble, solide sur ses bases, notre Banque Populaire Méditerranée s'adapte et agit. Fidèle à nos valeurs coopératives de solidarité et de proximité, nous sommes fiers de démontrer avec confiance notre engagement aux côtés de nos clients et au service de notre territoire.

Enfin, je précise que les commissaires aux comptes ont rendu leurs rapports et que ces derniers ont rendu une certification sans réserve des comptes sur l'exercice 2019.